

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens tenue le lundi, 15 novembre 2021 à 19 h, à la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens.

Sont présents : Mme France Darveau, M. Laurent Garneau, M. Michel Lequin, M. Guy Thériault, M. Denis Perreault, lesquels forment quorum.

Absent : M. Michel Prince

Sous la présidence de M. Gilles Gosselin, maire.

Est également présente: Mme Thérèse Lemay, directrice générale, laquelle agit à titre de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Constatant qu'il y a quorum, le maire, M. Gilles Gosselin procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

2021-11-180 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture, il est proposé par Guy Thériault, appuyé par Denis Perreault et unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que l'ordre du jour suivant soit adopté, le point varia demeurant ouvert :

1. Ouverture de la séance ; Mot de bienvenue de M. le Maire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du mois d'octobre
4. Présentation des dépenses récurrentes déjà inscrites à la liste des comptes
5. Adoption des comptes à payer
6. Rapport des comités
 - 6.1 Nomination des représentants pour assister au C.A. de la Régie des 3 Monts
 - 6.2 Nomination des 3 représentants pour siéger sur le comité d'urbanisme C.C.U.
 - 6.3 Nomination du maire suppléant
7. Administration
 - 7.1 Date de la préparation du budget
 - 7.2 Prévoir la formation en éthique pour tous les élu(e)s
 - 7.3 Continuer les démarches avec le secteur Dupuis pour annexion avec Saints-Martyrs
 - 7.4 Don anonyme exclusivement pour réparation du cimetière
 - 7.5 Signataires des documents et chèques à la Caisse populaire
 - 7.6 Dépôt déclarations pécuniaires
8. Aqueduc et égouts
 - 8.1 Parole inspecteur
9. Sécurité publique
10. Voirie
 - 10.1 Acceptation ou refus du programme P.A.V.L.
11. Urbanisme et environnement
 - 11.1 Milieux humides
 - 11.2 Demande d'autorisation pour location de chalet
 - 11.3 Pancartes
12. Loisirs et culture
 - 12.1 Budget autorisé pour la Fête des enfants selon les prévisions budgétaires (1 200)
 - 12.2 Cartes cadeaux pour les deux nouvelles naissances
 - 12.3 Dons pour paniers de Noël

- 13. Affaires diverses
- 14.1 Rencontre avec la SQ
- 15. Liste de la correspondance
- 16. VARIA
- 16.1 Concours photos
- 17 Période de questions
- 18 Levée de la séance.

2020-11-181 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS D'OCTOBRE 2021

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 a été remise aux membres du Conseil Municipal qui reconnaissent en avoir pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Laurent Garneau, appuyé par France Darveau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2020. De plus, la secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture de ce procès-verbal, chacun ayant reçu sa copie avant la séance du Conseil.

PRÉSENTATION DES DÉPENSES RÉCURRENTES DÉJÀ INSCRITES À LA LISTE DES COMPTES

Salaire des élus : 3 266.12 \$
 Salaire DG : 3 146.76 \$
 Hydro-Québec : 2 503.77 \$
 DAS mensuelles : 4 841.12 \$
 Bell Mobilité : 54.00 \$
 Sogetel : 323.36 \$

2021-11-182 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes totalisant un montant de 138 360.51\$ a été présentée aux élus ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Lequin, appuyé par Laurent Garneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

QUE la liste des comptes suivants soit acceptée et que les paiements soient autorisés :

1	Société Canadienne des postes (timbres)	528.89
2	Société Canadienne des postes (distribution feuillet)	31.94
3	Receveur Général du Canada (DAS)	1 085.08
4	Ministre du Revenu du Québec (DAS)	2 898.21
5	Société Canadienne des postes (timbres)	149.47
6	Visa Desjardins (achats divers)	457.86
7	Receveur Général du Canada (DAS)	1 312.01
8	Ministre du Revenu du Québec (DAS)	3 529.11

9	Hydro-Québec (éclairage public / septembre)	251.02
10	Gilles Gosselin, maire	935.00
11	Michel Prince, conseiller	388.52
12	France Darveau, conseillère	388.52
13	Laurent Garneau, conseiller	388.52
14	Michel Lequin, conseiller	388.52
15	Guy Thériault, conseiller	388.52
16	Denis Perreault, conseiller	388.52
17	Bell Mobilité inc. (octobre)	54.00
18	Buropro (septembre & octobre)	1 416.75
19	La Capitale (novembre)	989.45
20	Épicerie du Coin (octobre)	122.19
21	Entretien Général Lemay (octobre)	51.74
22	Excavation Marquis Tardif inc. (septembre & octobre)	26 939.27
23	Eurofins Environex (octobre)	540.39
24	Gesterra (septembre & octobre)	7 435.35
25	Hydro-Québec (usine filtration / aqueduc)	206.08
26	Hydro-Québec (salle municipale)	757.84
27	Hydro-Québec (puits de surface / aqueduc)	93.20
28	Hydro-Québec (quai)	49.38
29	Hydro-Québec (station pompage / égouts)	843.40
30	Hydro-Québec (éclairage public / octobre)	260.45
31	Hydro-Québec (panneau publicitaire, Pente Douce)	21.20
32	Hydro-Québec (panneau publicitaire, ch. Lac)	21.20
33	Sogetel (octobre)	323.36
34	Centre d'archives de la Région de Thetford (archivistes)	2 773.40
35	Excavation TF inc. (transport gravier)	608.81
36	Jules Lehoux, Transport (gravier & transport) Les Services EXP inc. (urbaniste - travaux de redressement)	2 628.01
37		11 669.97
38	Municipalité Saint-Adrien (niveleuse)	3 966.22
39	N. Faucher Entrepreneur Électricien (égouts)	313.88
40	PIX-M (photos)	325.20
41	Rabais Campus (revues / bibliothèque)	389.71
42	Services Sanitaires Denis Fortier (toilette chimique)	206.96
43	Bell Mobilité inc. (novembre)	54.00
44	Sogetel (novembre)	327.91
45	Sogetel (quai / novembre)	91.93
46	Ministre des Finances (2e versement SQ)	41 958.00
47	Total du salaire de la D.G. :	3 146.76
48	Total des salaires & déplacements :	16 264.79
	TOTAL :	138 360.51\$

RAPPORT DES COMITÉS

2021-11-183

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS POUR ASSISTER AU C.A. DE LA RÉGIE DES TROIS MONTS

ATTENDU QUE nous devons nommer de nouveaux représentants pour siéger au conseil d'administration de la Régie Intermunicipale d'incendie des 3 Monts;

SUR PROPOSITION de Michel Lequin, appuyée par Guy Thériault, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

QUE M. Gilles Gosselin, maire, et Laurent Garneau, conseiller, soient les deux représentants nommés pour représenter la municipalité au Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts et que M. Michel Prince soit nommé substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-11-184

NOMINATION DES TROIS (3) MEMBRES DU CONSEIL POUR SIÉGER SUR LE COMITÉ DU C.C.U. (COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME)

ATTENDU QUE nous devons nommer de nouveaux représentants pour siéger sur le comité consultatif en urbanisme;

SUR PROPOSITION de Denis Perreault, appuyée par Laurent Garneau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

QUE M. Gilles Gosselin, maire, Michel Lequin et Michel Prince, conseillers, soient nommés pour siéger sur le comité de consultation d'urbanisme C.C.U. comme représentant du Conseil municipal.

2021-11-185

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR LA FIN DE L'ANNÉE 2021 ET L'ANNÉE 2022

ATTENDU QU'il est nécessaire de nommer un(e) élu(e) comme maire suppléant(e) pour les mois de novembre et décembre de l'année 2021;

ATTENDU QUE cette même nomination est valide pour l'année 2022;

ATTENDU QUE cette même personne agira comme substitut en remplacement de M. le Maire auprès de la MRC d'Athabaska et des autres comités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Darveau, appuyé par Michel Lequin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents. le maire n'ayant pas voté;

QUE le conseiller, M. Michel Prince, soit nommé maire suppléant pour les deux mois de l'année 2021 (novembre et décembre), ainsi que pour l'année 2022. Il sera le substitut en remplacement de M. le Maire auprès de la MRC d'Athabaska et des autres comités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADMINISTRATION

DATE DE LA PRÉPARATION DU BUDGET 2022

La date de la préparation du budget 2022 est prévue pour le 27 novembre à 9 h.

**FORMATION OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ÉLUS
MUNICIPAUX**

Nouvelle obligation cette année : tous les élus doivent suivre la formation sur le Code d'éthique. Nous regardons la possibilité de nous joindre à une autre municipalité pour la formation d'un groupe. La formation se tiendra en 2022.

2021-11-186

**CONTINUITÉ DES DÉMARCHES D'ANNEXION DU
SECTEUR DUPUIS AVEC SAINTS-MARTYRS-CANADIENS**

SUR PROPOSITION de Guy Thériault, appuyée par Denis Perreault, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté. :

QUE la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens poursuive les démarches auprès du Ministère des Affaires municipale pour effectuer l'annexion du secteur Dupuis avec Saints-Martyrs-Canadiens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**DON ANONYME SPÉCIFIQUEMENT POUR RÉPARATION
DU CIMETIÈRE**

Un don anonyme a été confirmé au montant de 20 000 \$ pour la réparation du cimetière de Saints-Martyrs-Canadiens. Les travaux seront exécutés en 2022.

2021-11-187

**SIGNATAIRES DES DOCUMENTS ET CHÈQUES À LA
CAISSE POPULAIRE**

SUR PROPOSITION de Michel Lequin, appuyée par France Darveau, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE les personnes nommées pour signer les documents à la Caisse populaire au nom de la municipalité sont le maire, M. Gilles Gosselin et la directrice générale, Mme Thérèse Nolet-Lemay, incluant le substitut, M. Michel Prince.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**DÉPÔT DES DÉCLARATIONS PÉCUNIAIRES DE TOU(TE)S
LES ÉLU(E)S**

La secrétaire de l'assemblée fait mention que tous(toutes) les élu(e)s ont déposé leurs déclarations pécuniaires, tel que la Loi le stipule.

AQUEDUC ET EGOUTS

PAROLE INSPECTEUR

SÉCURITE PUBLIQUE

VOIRIE

2021-11-188

ACCEPTATION DU PROGRAMME P.A.V.L

ATTENDU QUE la subvention du P.A.V.L. (Programme d'aide à la voirie locale) subventionne à 75% le coût des travaux à être réalisés sur le Chemin de la Montagne et sur une portion du Chemin Gosford-Sud qui représentent l'ensemble du projet ;

ATTENDU QUE la municipalité doit investir 25% des coûts de la réalisation ;

ATTENDU QUE la municipalité accepte cette subvention conditionnellement à ce que le projet respecte les coûts, tels que prévus ;

ATTENDU QUE si, lors de l'ouverture des soumissions demandées, les montants sont supérieurs à la subvention obtenue par le Ministère des Transports, la municipalité se réserve le droit de refuser la subvention et d'annuler le projet ;

ATTENDU QUE les frais encourus avant l'ouverture des soumissions seront entièrement à la charge de la municipalité, si elle refuse cette subvention ;

ATTENDU QU'aucun travail ne doit débuter avant d'avoir obtenu la lettre du Ministre autorisant les travaux ;

ATTENDU QUE l'échéancier prévu pour réaliser les travaux est de 24 mois, il est obligatoire d'aviser le Ministre s'il y a une prolongation des travaux pour obtenir une autorisation de prolongement de la période pour finaliser les travaux.

SUR PROPOSITION de Laurent Garneau, appuyée par Denis Perreault, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté;

QUE la présente subvention soit acceptée aux conditions telles que spécifiées par le Conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

MILIEUX HUMIDES

Nous désirons aviser les citoyens que nous subissons plusieurs embûches d'importance et restrictions avec les milieux humides et hydriques à la suite de la Loi 67, adoptée en mars 2021. Beaucoup de démarches sont à prévoir dans ce dossier et il y a des changements qui touchent spécifiquement certains de nos dossiers. Tous les milieux sont touchés par cette nouvelle Loi.

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LOCATION DE CHALET

Le dossier est reporté afin de vérifier notre réglementation.

PANCARTES

M. Maire transmet l'information que la barrière au quai municipal sera directement reliée avec le système de lavage de bateau installé à l'édifice municipal.
Seuls les utilisateurs venant de l'extérieur auront à défrayer des coûts. Tous les citoyens qui sont propriétaires et paient des taxes à la municipalité seront exemptés de payer des frais pour le lavage de bateau.

Les pancartes proposées par l'Association sont acceptées avec quelques petites modifications.

2021-11-189

LOISIRS ET CULTURE

ATTENDU QU' un budget de 1 200 \$ est alloué pour l'achat des cadeaux et friandises pour l'activité annuelle des Loisirs ;

ATTENDU QUE ce montant a été inscrit aux prévisions budgétaires de 2021 ;

SUR PROPOSITION de Guy Thériault, appuyée par Denis Perreault, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté;

QUE le montant de 1 200 \$ soit alloué pour cette activité de Loisirs pour les enfants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-11-190

CARTES-CADEAUX POUR LES DEUX NOUVELLES NAISSANCES

ATTENDU QUE nous avons deux nouvelles naissances dans notre municipalité ;

ATTENDU QUE chaque naissance donne droit à une carte-cadeau d'une valeur de 100 \$, tel que prévu avec la mise en place de la politique familiale ;

SUR PROPOSITION de Michel Lequin, appuyée par France Darveau, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté;

QUE l'achat de deux cartes-cadeaux soit autorisé au montant total de 200 \$ pour les deux nouvelles naissances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-11-191

DONS POUR PANIER DE NOEL

ATTENDU QUE comme à chaque année la municipalité participe financièrement à la distribution des paniers de Noël ;

ATTENDU QU'un montant de 500 \$ est remis pour la fabrication des paniers de Noël qui seront remis aux citoyens dans le besoin et qui en font la demande ;

SUR PROPOSITION de Laurent Garneau, appuyée par Michel Lequin, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté;

QUE les paniers de Noël soient préparés par Thérèse Lemay, responsable des achats;

QUE le montant d'argent de 500 \$ est autorisé pour cette activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES DIVERSES

RENCONTRE AVEC LA SQ

La présente rencontre aura lieu possiblement en février 2022

LISTE DE LA CORRESPONDANCE

Fondation CLSC Suzor-Côté : vente de poinsettias

Association des proches aidants

Hommage bénévolat-Québec, édition 2022

CRECQ (Conseil Régional de l'environnement du Centre du Québec) dépliant d'information :

Un milieu humide près de chez vous...

Journal vivacité pour les Aîné(e)s

Aménager des rues conviviales et sécuritaires pour les personnes âgées

VARIA

CONCOURS PHOTOS

Mme Sonia a fait le décompte, elle fait mention que nous avons obtenu une participation record.

Liste des gagnants par les votes obtenus :

1^{er} position Patrick Lemay avec 24 votes prix 100 \$

2^e position Claire Gagnon avec 20 votes prix 75 \$

3^e position Geneviève Baril avec 18 votes prix 50 \$

Prix de participation remis, **après tirage au sort**

Gérald Binette un montant de 25 \$

Réal Paul un montant de 25 \$
Raymonde Bécharde un montant de 25 \$

Félicitations aux gagnants et gagnantes et merci de votre participation.

2021-11-191

**ENVOI D'UNE LETTRE A TOUS LES CANDIDATS LORS
DE L'ÉLECTION DU 7 NOVEMBRE 2021**

SUR PROPOSITION de Guy Thériault, appuyée par Denis Perreault, il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté;

QUE la municipalité envoie une lettre de remerciements à tous les candidats et candidates à l'élection municipale du 7 novembre dernier, **pour souligner leur participation au débat public et le** développement de notre communauté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a été un peu plus longue, M. Maire ayant accepté cette modification puisque c'était la première séance devant public depuis la COVID-19 et qu'il y avait plusieurs nouveaux membres à la table du Conseil.

M. Réal Tremblay a été le premier intervenant.
M. Jacques Parenteau a été le deuxième intervenant.
M. Claude Hunter a été le troisième intervenant
M. Jean Charles Pelland a été le quatrième intervenant

LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de l'assemblée est proposée par Michel Lequin, à 19h55.